

Construisons ensemble le monde de demain

Le 15 mars 2019 aura lieu une grève mondiale pour le climat à Bruxelles. Nous participerons à cet événement. Cette mobilisation s'inscrit dans la suite des actions et mobilisations pour le climat des élèves du secondaire qui, chaque jeudi battent le pavé pour revendiquer un changement de cap radical. Cette envie et nécessité d'agir nous réjouissent et illustrent la capacité de la jeunesse à se mobiliser, à demander des comptes, à dire l'urgence.

A la question souvent posée de savoir ce que font les organisations syndicales, où sont-elles face à l'urgence climatique, nous disons simplement: oui les travailleuses et les travailleurs seront là le 15 mars, en nombre. Nous sommes effectivement producteurs d'action collective mais nous avons toujours accepté de partager l'espace de contestation avec d'autres acteurs et singulièrement le mouvement étudiant. Sa vitalité et sa spontanéité donnent à l'action collective des couleurs nouvelles dont il y a évidemment lieu de s'inspirer.

Comme organisations syndicales, nous agissons depuis des années à notre niveau en sensibilisant, en accompagnant les travailleurs autour de gestes concrets de transition, sans tambour ni trompette mais comme beaucoup d'autres associations en étant convaincus que les petits ruisseaux forment les grandes rivières. Par ailleurs, nous pesons depuis des années, notamment via la concertation sociale, dans la conception de politiques climatiques.

Aujourd'hui, une nouvelle histoire est à construire. Celle-ci comporte inmanquablement la nécessité de mettre à plat le modèle de développement actuellement dominant. Il nous faudra, ensemble, décider de faire croître ce qui est utile à la société, et de faire décroître et d'arrêter de soutenir ce qui est inutile ou nocif. Cette vision, nous la travaillons au sein du monde du travail au travers de ce que nous avons appelé la transition juste. Il ne s'agit pas d'un slogan. Il s'agit d'une approche socialement équitable de la transition vers une économie neutre pour le climat qui garantit que l'on s'attaque effectivement à la problématique du réchauffement climatique. Elle a émergé dans les années 1970 en Amérique du Nord pour concilier les positions entre « emplois » et « politique environnementale ». L'Organisation internationale du travail a également adopté le concept et a publié en 2015 une série de recommandations à destination des pouvoirs publics, des entreprises et des syndicats. L'Accord de Paris sur le climat de 2015 fait quant à lui explicitement référence aux « impératifs d'une transition juste pour la population active et de la création d'emplois décents et de qualité... ». Cette référence explicite signifie que tous les États doivent tenir compte dans leur politique de l'impact du changement climatique et de la politique climatique sur leurs travailleurs. En décembre dernier, lors de la COP 24 à Katowice, la déclaration de Silésie sur la solidarité et la transition juste a été adoptée par 54 pays dont la Belgique.

Il s'agit comme organisation syndicale d'articuler justice environnementale et justice sociale et donc de faire en sorte que la préoccupation environnementale puisse se traduire dans de meilleures conditions de vie pour tous, et d'abord pour les catégories les plus fragiles de la société. Pas de juste transition si nous oublions une partie de la population, si nous la laissons au

bord du chemin. Parler de juste transition, c'est aussi travailler à une remise à plat de la fiscalité, instrument puissant d'incitation à la modification de nos comportements, faire contribuer réellement tous les revenus, tous les acteurs économiques au développement d'une société plus égalitaire et redistribuer les richesses vers les plus démunis.

Concernant nos propositions pour lutter contre le réchauffement climatique, celles-ci s'intègrent dans notre action quotidienne pour défendre les intérêts des travailleurs. C'est pourquoi, nous soutenons un modèle économique basé sur une répartition équitable des richesses, davantage d'égalité entre citoyens et un partage plus équitable de la valeur ajoutée produite entre le travail et le capital.

Une juste transition est également une transition qui permet que se construisent des réponses concrètes, adaptées, pour les travailleuses et travailleurs des secteurs et entreprises concernés par les transformations à venir. Nous croyons fermement qu'une telle transition est nécessaire, et souhaitable.

Marie-Hélène Ska, secrétaire générale de la CSC
Robert Vertenuel, président de la FGTB
Olivier Valentin, secrétaire national de la CGSLB